

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Garage Grandjean S.A. en liquidation, Cortébert**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 30.09.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **29.11.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Garage Grandjean S.A. en liquidation, Grand-Rue 9,
2607 Cortébert
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La répartition peut avoir lieu dans le délai de 3 mois après le 3e appel aux créanciers moyennant rapport d'un expert-réviseur agréé.

Nicolet Max-Olivier, avocat et notaire
2501 Bienne

(04709514)